

BULLETIN D'INSCRIPTION

A remplir par le coureur

NOM	
Prénom	
Sexe	<input type="checkbox"/> Nationalité <input type="checkbox"/>
Année de naissance	
Catégorie	
N° de Licence	
Nom du club	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Tel	
email	
Date	

Ne pas remplir

Organisation des amis de l'école	
Courses	
Dossard	

Signature des parents obligatoires.

21^{ème} CROSS DES BUCHES

MARCELLAZ EN FAUCIGNY



Organisé par l'association des amis de l'école

Ne pas remplir

Courses

Dossard



Association des Amis de l'Ecole
Marcellaz-en-Faucigny

21^{ème}



Samedi 6 novembre 2010

Nouveau parcours

21^{ème} CROSS DES BÛCHES
Samedi 6 novembre 2010

<http://www.crossdesbuches.com>

Heures	Catégories	Années	Distances	courses
13H00	Ecole d'athlétisme G/F	01-03	1050m 2 petits tours	1
13H30	Poussins / Poussines	99-00	1050m 2 petits tours	2
14H00	Benjamins / Benjamines Minimes filles	97-98 95-96	1900m 1 grand tour	3
14H20	Minimes Garçons Cadettes / Cadets	95-96 93-94	3830m 2 grands tours	4
15H00	Juniors femmes Espoirs femmes Seniors femmes Vétérans femmes 1 Vétérans femmes 2 Vétérans femmes 3 Vétérans femmes 4	91-92 88-90 71-87 61-70 51-60 41-50 1940/Avant	7700m 4 grands tours	5
	Juniors masculins Espoirs masculins Seniors masculins Vétérans masculins 1 Vétérans masculins 2 Vétérans masculins 3 Vétérans masculins 4	91-92 88-90 71-87 61-70 51-60 41-50 1940/Avant	9600m 5 grands tours	6

Parcours : prairies (pointes recommandées). Inscriptions : de préférence par correspondance mais possibles sur place dès 11h30 avec une majoration (voir modalités ci-contre).

INSCRIPTION

Par correspondance, à l'aide du bulletin au verso accompagnée d'un chèque à l'ordre de « Association des Amis de l'Ecole », adressés à :

Megale Martine
265 Route de Bonnaz
74250 MARCELLAZ

Renseignements : Tél. : 04.50.31.14.58
Email : martine.megale@wanadoo.fr

Délai d'inscription : mercredi 3 novembre 2010

Prix : 8 € Juniors, Espoirs, Seniors, Vétérans
3 €, Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets
GRATUIT Ecole d'athlétisme

Inscription possible sur place le jour de la manifestation, minimum une heure avant le départ de la catégorie, avec une majoration de 2€ pour les catégories de juniors à vétérans, et 1€ pour les catégories poussins, benjamins, minimes, cadets, école d'athlétisme.

Lors du retrait du dossard, **les athlètes non licenciés devront présenter obligatoirement un certificat médical** de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an (la photocopie certifiée conforme sera acceptée).

Les athlètes licenciés devront présenter leur licence sportive.

Responsabilité civile : Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la M.A.I.F.

Nous remercions tous les donateurs et sponsors, la Municipalité de Marcellaz, l'U.M.L.C., les propriétaires des terrains traversés, ainsi que tous ceux qui, par leur présence ou leur soutien, nous ont permis d'organiser cette manifestation.

